

## AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, Jean-Pierre Léveillé, directeur Approvisionnement en électricité, division Hydro-Québec Distribution, pour la demanderesse Hydro-Québec, 75, boulevard René-Lévesque Ouest, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande d'approbation du *Plan d'approvisionnement pour le réseau intégré*, lequel est présenté aux pièces **HQD-1** et **HQD-2**, a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués aux paragraphes 19 à 32 de la présente demande, dans la cause **R-3470-2001**;
3. Tous les faits allégués aux paragraphes 19 à 32 de cette demande sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 25 octobre 2001.

---

**JEAN-PIERRE LÉVEILLÉ**

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,  
ce 25 octobre 2001.

---

Commissaire à l'assermentation  
pour le district de Montréal.

## AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, Yves Lanoix, directeur régional Réseaux autonomes, vice-présidence Réseau, division Hydro-Québec Distribution, pour la demanderesse Hydro-Québec, 284, boulevard York Sud, en la ville de Gaspé, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande d'approbation du *Plan d'approvisionnement pour les réseaux autonomes*, lequel est présenté aux pièces **HQD-1** et **HQD-3**, a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués aux paragraphes 33 et 34 de la présente demande, dans la cause **R-3470-2001**;
3. Tous les faits allégués aux paragraphes 33 et 34 de cette demande sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 25 octobre 2001.

---

**YVES LANOIX**

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,  
ce 25 octobre 2001.

---

Commissaire à l'assermentation  
pour le district de Montréal.